



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS CONSEIL  
MUNICIPAL DE GARNERANS N°27  
Séance du 30 juillet 2024**

■ L'an deux mille vingt-quatre et le **30 JUILLET à 20 heures 00**, le Conseil municipal de la commune de  
■ Garnerans, régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi à la salle du conseil municipal à  
■ Garnerans, sous la présidence de Monsieur Dominique VIOT, maire.

■ **Présents :**

■ Pierre BAILLY-BECHET, Stéphane CANTE, Karine MOMMESSIN, Roger RIBOLLET, Gilles VATOUX, Dominique  
■ VIOT.

■ **Absents excusés :**

■ Karine POTHIER donne pouvoir à Dominique VIOT.  
■ Evelyne MONFRAY donne pouvoir à Roger Ribollet  
■ Aurélien BERRY, Sophie GUINET, Franck RAMPON, Gaëlle LABALME, Elise AUCLAIR-BURDEAU

■ Nombre de conseillers en exercice : **13**

Présents et représentés : **8**

■ Date de la convocation : 26 juillet 2024

Date d'affichage : 26 juillet 2024

■ **Ce conseil municipal se tient à la suite du constat d'absence de quorum lors du conseil municipal du  
■ vendredi 26 juillet 2024. Le quorum n'est donc pas exigé pour ce conseil.**

■ **N 27 - Modification du tableau des emplois**

■ M. le Maire rappelle la décision de gérer la garderie périscolaire en direct et la nécessité d'avoir deux  
■ personnes lors des périodes avec le plus d'enfants.

■ Il est proposé de créer un poste supplémentaire de 2 heures par jour d'école pour la garderie.

■ M. le Maire rappelle que les effectifs d'enfants à la cantine sont importants et qu'il est nécessaire d'avoir  
■ deux personnes en permanence pour assurer le service et la surveillance.

■ Il est proposé la création d'un poste de 1 heure par jour d'école pour la cantine.

■ Le tableau des emplois proposé est le suivant :

Tableau des emplois permanents à temps complet		
EMPLOIS	Nombre	Grades ou cadre d'emploi autorisés par l'organe délibérant
Service Technique	1	<b>Cadres d'emplois des Adjointes techniques 35 heures par semaine</b> Grade : adjoint technique principal 1ère classe adjoint technique principal 2ème classe adjoint technique Fonction agent polyvalent
Service Administratif Secrétaire de mairie < 2000 hab.	1	<b>Cadre d'emplois des Adjointes Administratifs 35 heures par semaine</b> Adjoint administratif territorial Adjoint administratif principal 2ème classe Adjoint administratif principal 1ère classe Rédacteur Fonction de secrétaire de Mairie

<b>Tableau des emplois permanents à temps non complet</b>		
<b>EMPLOIS</b>	<b>Nombre</b>	<b>Grades ou cadre d'emploi autorisés par l'organe délibérant</b>
<b>Atsem</b>	<b>1</b>	<b>Agent territorial spécialisé</b> Grade : A.T.S.E.M. principal 1 <sup>ère</sup> classe A.T.S.E.M. principal 2 <sup>ème</sup> classe 28,80/35 <sup>ème</sup> semaine Fonction ATSEM
<b>Entretien des locaux ménage</b>	<b>1</b>	<b>Cadre d'emplois Adjoint Technique</b> Grade : adjoint technique principal 1 <sup>ère</sup> classe adjoint technique principal 2 <sup>ème</sup> classe adjoint technique 18 h /35 <sup>ème</sup> semaine
<b>Adjoint d'animation</b>	<b>1</b>	<b>Animation Cantine et Garderie</b> Grade : adjoint d'animation territorial principal de 1 <sup>ère</sup> classe adjoint d'animation territorial principal de 2 <sup>ème</sup> classe adjoint d'animation territorial 24,85/35 <sup>ème</sup> semaine Fonction Adjoint animation
<b>Adjoint d'animation</b>	<b>1</b>	<b>Animation garderie</b> Grade : adjoint d'animation territorial principal de 1 <sup>ère</sup> classe adjoint d'animation territorial principal de 2 <sup>ème</sup> classe adjoint d'animation territorial 6,3/35 <sup>ème</sup> semaine Fonction Adjoint animation
<b>Adjoint d'animation</b>	<b>1</b>	<b>Animation cantine</b> Grade : adjoint d'animation territorial principal de 1 <sup>ère</sup> classe adjoint d'animation territorial principal de 2 <sup>ème</sup> classe adjoint d'animation territorial 3,15/35 <sup>ème</sup> semaine Fonction Adjoint animation

Après avoir délibéré, à l'unanimité

- **VALIDE** la modification du tableau des emplois
- **AUTORISE M. le Maire** à signer tout document relatif à cette délibération

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus.  
Certifié publié ou notifié selon les termes de la réglementation en vigueur

Le Maire,  
Dominique VIOT

